

## *Compte-rendu du conseil municipal du mardi 15 juin 2021*

### **Ordre du jour :**

Ventes de terrains issus du domaine public  
Licence IV : vente à l'Eveil des Puys  
Amendes de police 2021  
Club house : choix des entreprises  
Tarifs services scolaires  
Divers

### **Ventes de terrains issus du domaine public**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes d'acquisitions de terrains issus du domaine public faites par M. Daniel DELESVAUX, Mme et M. Claude LHERITIER et Mme Josianne CHOE et M. Baptiste ROUX, ces terrains jouxtant leur propriété.

Le conseil municipal approuve ces ventes et fixe le prix de vente à 6 €/m<sup>2</sup>. L'ensemble des frais engendrés seront à la charge des acquéreurs (géomètre, enquête publique, publicité, notaire...).

### **Licence IV : vente à l'Eveil des Puys**

La décision est reportée au prochain conseil municipal en juillet.

### **Amendes de police 2021**

Le dossier n'étant pas abouti, la décision sera prise lors d'un prochain conseil.

### **Club house : choix des entreprises**

Suite à la délibération d'octobre 2020 approuvant le projet de réaménagement des anciens vestiaires de la salle des fêtes en salle association (club house), Monsieur le Maire présente les offres reçues pour la réalisation des travaux. Le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

Menuiseries extérieures : ATELIER 222 pour 10 041,96 € H.T.

Habillage intérieur bois/Isolation : DE SOUSA Basile pour 8 100,00 € H.T.

Plafonds/Doublage/Isolation : PABOT Jean-Luc pour 15 914,00 € H.T.

Electricité/Chauffage : SPARK pour 16 500,00 € H.T.

Plomberie/Ventilation : MARQUES pour 7 801,08 € H.T.

### **Tarifs services scolaires**

Après avoir pris connaissance des données chiffrées relatives aux services de cantine scolaire et de garderie extrascolaire, le conseil municipal décide d'augmenter le prix du repas pris à la cantine à la cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 et de maintenir les tarifs de la garderie extrascolaire, à l'exception du forfait semaine qui est supprimé.

#### **Cantine scolaire :**

Repas enfant : 3,60 €

Repas enfant non prévu : 4,00 €

Repas adulte : 5,00 €

.../...

.../...

**Garderie extrascolaire :**

Forfait matin : 1,00 €/enfant

Forfait soir : 2,00 €/enfant

Les règlements intérieurs applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 sont approuvés

**Divers**

Le conseil municipal décide de s'abonner à l'application mobile PanneauPocket afin de diffuser de l'information à la population dont le coût annuel est de 130,00 € T.T.C..

A Ceysnat, le 22 juin 2021.  
Le secrétaire de séance,

Franck DUSSAP.

